

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DES MEMBRES
DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE AU
CENTRE MULTIFONCTIONNEL, LE **9 DÉCEMBRE 2014**, À
20 H.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET ET MOT DU MAIRE**
- 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION DU BUDGET 2015**
- 5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Sont présents :

M. René Fournier, maire

M^{mes} Lorraine Moquin, conseillère
Danielle Théorêt, conseillère
Anne Poussard, conseillère

MM. Marcel Synnott, conseiller
Patrick Marquès, conseiller

Est absent :

M. André Mylocopos, conseiller

Messieurs Alain Cousson, directeur général, Rémi Raymond, directeur général adjoint et greffier et Danik Salvail, trésorier, sont également présents.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE**

Monsieur René Fournier, maire, déclare la séance extraordinaire ouverte, il est 20 h.

- 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET QUORUM**

Monsieur Rémi Raymond, greffier, constate les présences et le quorum.

- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

Adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

14-12-508

14-12-509

4. ADOPTION DU BUDGET 2015

Monsieur René Fournier, maire, invite monsieur Danik Salvail, trésorier de la Ville, à présenter le budget 2015 aux gens présents de l'assemblée ainsi que les revenus et dépenses pour l'exercice financier 2015.

Il est proposé par la conseillère Lorraine Moquin, appuyé par la conseillère Danielle Théorêt et résolu à l'unanimité :

ADOPTER le budget de la Ville de Carignan pour l'exercice financier 2015, démontrant des revenus de fonctionnement de 12 913 478 \$, des dépenses de fonctionnement de 10 996 617 \$ et des affectations de 1 916 861 \$;

QUE le budget pour l'année 2015 soit publié conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

14-12-510

5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Il est proposé par le conseiller Marcel Synnott, appuyé par la conseillère Lorraine Moquin et résolu à l'unanimité :

QUE le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017, qui démontre des investissements projetés de 5 964 500 \$ pour 2015, de 6 635 660 \$ pour 2016 et de 14 116 025 \$ pour 2017 pour un total de 26 716 185 \$, soit et est approuvé.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

N.B. Suite à la présentation du maire René Fournier et du trésorier Danik Salvail, l'assemblée fut invitée à poser des questions.

14-12-511

7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Patrick Marquès, appuyé par le conseiller Marcel Synnott et résolu à l'unanimité :

QUE la séance extraordinaire soit levée à 20 h 43.

Rémi Raymond
Greffier

René Fournier
Maire